



## LA VILLE DE NEUCHÂTEL COMMUNIQUE

Aux représentant-e-s des médias

# Un coup de pouce pour lutter contre les locaux vides

**La Ville de Neuchâtel tient désormais à disposition des acteurs économiques désireux de développer leurs affaires une liste des surfaces commerciales et administratives disponibles sur le territoire communal. Cette démarche, coup de pouce pour lutter contre les locaux vides, s'inscrit dans la politique de valorisation des activités du centre-ville et vise à promouvoir l'implantation d'activités administratives ou spécialisées.**

Une activité commerciale et immobilière dynamique est une composante essentielle de l'attractivité des centres-villes. Et dans ce domaine, Neuchâtel continue d'agir avec détermination, de manière proactive, notamment par une politique d'incitation à la remise en location rapide et de valorisation des surfaces libres.

La direction de l'Economie de la Ville de Neuchâtel, par son délégué à l'immobilier et au logement Jean-Michel Ischer, vient ainsi de terminer l'établissement d'une liste, qui sera régulièrement mise à jour, des locaux commerciaux et administratifs disponibles. Et ceci non seulement au centre-ville, mais également dans un périmètre élargi. Objectif : maintenir et développer une offre commerciale de proximité et de qualité et favoriser la création d'emplois et de richesse sur le territoire communal.

### **Des artistes en vitrine**

Par ailleurs, pour valoriser et rendre attrayantes les devantures en attente d'une relocation, un partenariat initié par la Ville, en collaboration avec les propriétaires concernés, a permis l'installation en vitrine d'œuvres d'artistes de la région. Un joli projet, très apprécié des passants, qui pourra se poursuivre en fonction de l'intérêt manifesté par les gérances et les propriétaires.

Le délégué à l'immobilier se tient à disposition des acteurs économiques et de leurs mandataires, en collaboration avec les gérances, pour jouer un rôle de facilitateur dans la recherche de locaux permettant le développement ou la localisation de leurs affaires à Neuchâtel, qu'il s'agisse de d'activités commerciales, administratives, de services ou artisanales.

Neuchâtel, le 13 septembre 2018

Direction de l'Economie

### **Renseignements complémentaires:**

Fabio Bongiovanni, directeur de l'Economie, tél. 032 717 71 01, [fabio.bongiovanni@ne.ch](mailto:fabio.bongiovanni@ne.ch)